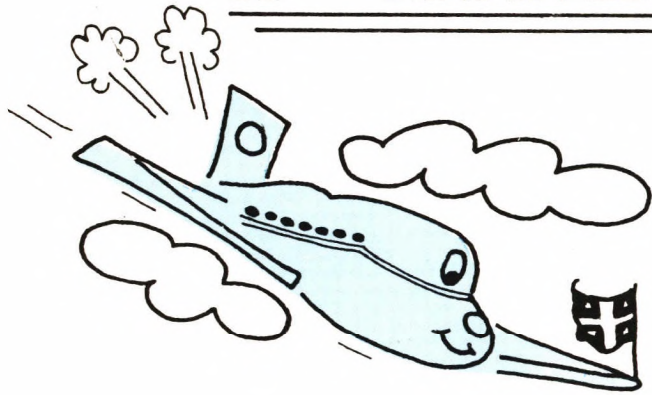
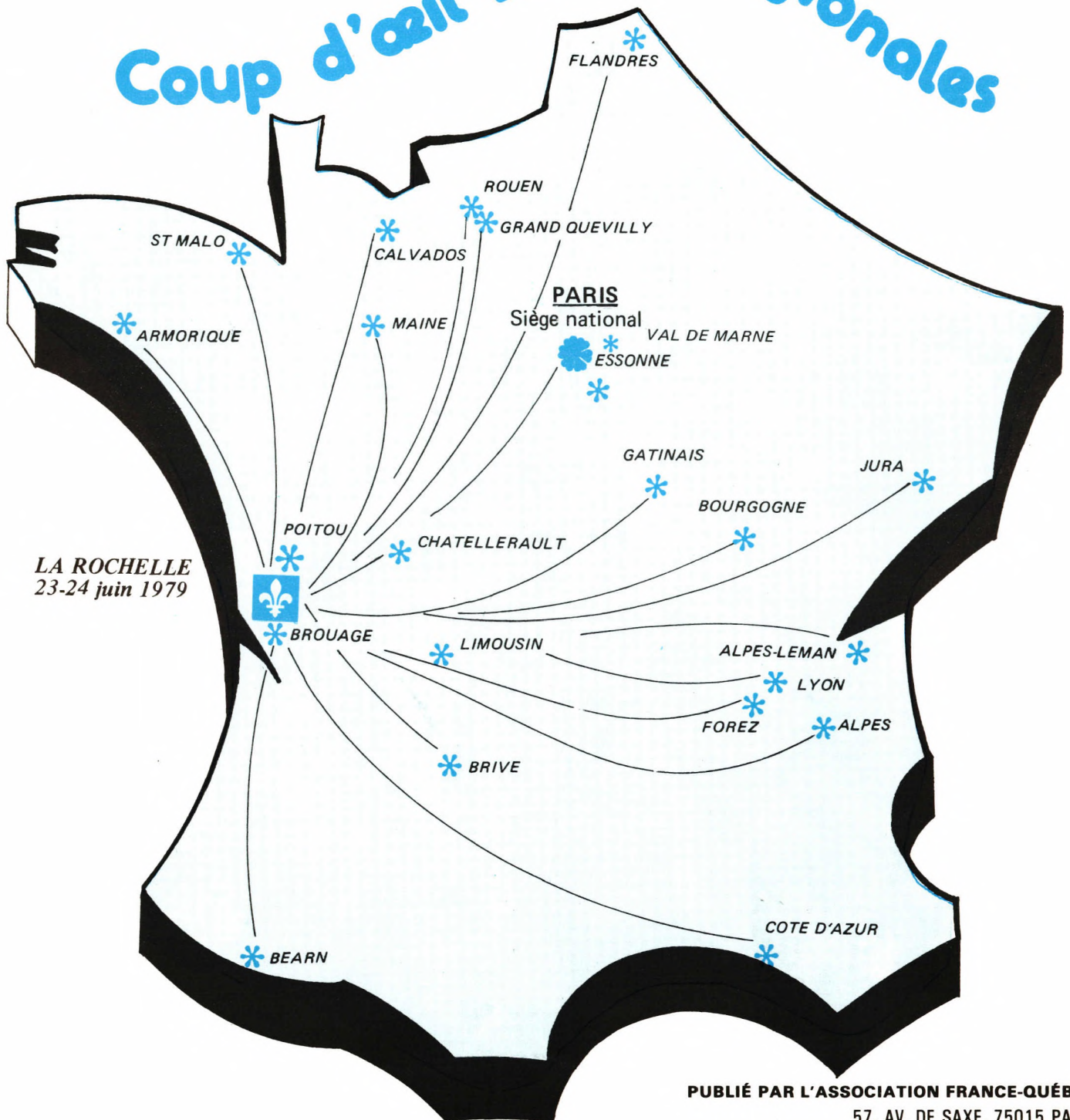


X<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE de

# FRANCE QUÉBEC



## Coup d'œil sur les régionales



# les livres du Québec

Commençons par les ouvrages généraux.

Publié à Montréal (La Presse), *Etes-vous dépendantiste ? n'est pas l'œuvre d'un Québécois mais d'un Français*, Pierre-Louis MALLÉN, notre ancien Secrétaire Général, qui fut auparavant correspondant de la Radio-Télévision Française au Canada. Il a déjà porté témoignage sur le « Vive le Québec libre » du Général de Gaulle ; il raconte aujourd'hui ce qui l'a précédé et ce qui l'a suivi. Le titre est celui d'un chapitre où il imagine plaisamment la situation inverse : un Québec indépendant depuis longtemps, et les arguments médiocres de ceux qui voudraient le rattacher au Canada voisin.

Dans un autre esprit, mais avec le même humour, Pierre Trottier, qui vient d'être nommé Ambassadeur du gouvernement fédéral à l'UNESCO, nous montre dans le Canada *Un pays Baroque* (La Presse), cet adjectif, qui désigne la période intermédiaire entre la Renaissance et le Classicisme, signifie ici transition et équilibre ; il l'applique d'ailleurs à l'ensemble du monde moderne et, plutôt que sur la politique, s'étend sur des phénomènes sociaux tels que l'urbanisation et le féminisme.

Signalons d'autre part que *La mémoire et la promesse* de Naïm Kattan, réflexions sur ce que représente l'Amérique pour un immigrant oriental, dont nous avons déjà parlé, est désormais accessible en édition parisienne (Denoël).

## ROMANS

Accessible aussi, le *Don Quichotte de la Démanche* de Victor-Lévy BEAULIEU, qui, paru à Montréal en 1974, est réédité à Paris chez Flammarion. C'est dans son œuvre un tournant : il abandonne le jocal dont il fut un coryphée, tout en restant fidèle à une méthode qui le rapprocherait de James Joyce ou de Jack Kerouac ; le narrateur s'appelle Beauchemin comme lui s'appelle Beaulieu, écrit des romans, et est né comme lui à St-Jean de Dieu, près de Rimouski.

Parmi les nouveautés, la meilleure est peut-être *Cogne la caboche*, de Gabrielle Poulin (Stanké). Le titre emprunté à une comptine, dessert l'ouvrage, qui traite d'un sujet délicat, la perte de sa vocation chez une religieuse, avec décence et sans les caricatures ou les outrances trop fréquentes en pareil cas.

On trouvera aussi de l'intérêt, en des genres différents, à *Knockout Inc.* de Paul Ohl, roman d'un boxeur (Skanté), au subtil *Absent aigu* de Geneviève Amyot (VLB) qui utilise les procédés du « nouveau roman », au *King Wellington* de Daniel Gagnon (Tisseyre), dont le titre évoque le carrefour principal de Sherbrooke, à la *Gisante* de Pierre Stewart (Tisseyre), histoire d'un amoureux transi auprès d'une malade hypocrite. Les *Lettres inspirées par le démon du soir* de Jean Bourget, (Stanké) reproduisent, dans un registre analogue, la correspondance sentimentale d'un vieillard avec une quinquagénaire qui finit par épouser un autre. Et *La mort... de toute façon*, de Claude Mac Duff (La Presse), récit de « science fiction », invente la destinée horrible d'un malheureux qui se réincarne successivement en plusieurs personnages, quelques minutes avant leur mort accidentelle : les épisodes affreux s'accumulent dès le début, si bien que la victime gémit : « Ça ne s'arrêtera donc jamais ?... Cela n'a rien de nouveau pour moi, j'en ai l'habitude maintenant. » En effet. Le lecteur réagit de même.

## Nouvelles et Contes

Les nouvelles et les contes abondent. Nous retrouvons ici Naïm Kattan, dont *le Rivage* (Gallimard) retrace une série d'échecs, de déceptions, et d'incompréhensions. Nous situons au même niveau — le meilleur — les *Traits et portraits* où Yvette Naubert condense le talent qu'elle déployait dans sa fresque des *Pierrefendres* et qui souvent pourraient s'intituler « contes de la solitude » comme ses deux recueils antérieures (Tisseyre).

Dans *Cet été qui chantait* de Gabrielle Roy, paru en 1972 et que Skanté réédite en livre de poche, elle évoque des souvenirs de sa vie d'institutrice au Manitoba, et surtout les paysages du comté de Charlevoix qu'animent des histoires de bêtes : si l'on nous demandait quel livre québécois mettre entre les mains des enfants, celui-ci est un de ceux auxquels nous donnerions la préférence.

Les quatre *Chroniques des saisons gaspériennes*, de Charles Soucy (Tisseyre), se rattachent à l'inspiration du Terroir, et les contes de Marie-José Thériault, le *Cérémonial* (La Presse) à la veine fantaisiste, fantastique, parodique, parfois incongrue, avec un certain désir de surprendre et de choquer.

## Théâtre, Poésie

Les Editions VLB publient deux pièces de Michel Garneau. La première, *Quatre à Quatre*, qui fit son tour d'Europe et fut jouée à Paris avec succès, met en présence quatre générations de Québécoises et les réconcilie après avoir souligné leurs contrastes : l'autre prétend « traduire en québécois » le *Macbeth* de Shakespeare : elle parvient fort bien à rajeunir le classique anglais par des expressions et des tournures populaires, mais c'est une erreur que de chercher l'authenticité dans une transcription phonétique de la langue, et de remplacer notamment les e muets par des apostrophes, comme si ces e muets, l'adjectif l'indique, n'étaient pas absents de la prononciation courante, où que ce soit.

Deux recueils de vers nous sont parvenus. Robert Mélançon justifie le titre du sien, *Peinture aveugle* (VLB), par une épigraphe de Léonards de Vinci d'après laquelle, si la peinture est une poésie muette, la poésie peut se dire une peinture aveugle : ce sont des morceaux surtout descriptifs, où les mêmes thèmes reviennent à plusieurs reprises sous la même enseigne.

Henri-Dominique Paratte, Jurassien marié à une Québécoise et qui enseigne en Académie, évoque dans *La mer écartelée* (Naaman) les déchirements de son dépaysement associés à ceux du Grand Dérangement et à la quête d'une « patrie de langue française ».

## Biographies

Guy Lafèche s'amuse à nous donner une édition écrite de la *Vie du Père Paul Rague-neau* écrite par Jacques Bigot au dix-septième siècle et restée inédite, tout en constatant « la niaiserie ou la bêtise » qui en fait « le contraire absolu du texte littéraire » et en jugeant « tout simplement nulle » sa valeur documentaire ou historique. C'est qu'à travers ce « constat d'inexistence » il met en cause le genre factice dont elle relève (VLB).

Alexandre Richelieu, fils d'un Québécois et d'une Grecque, pris comme dans une trappe dans sa Roumanie natale sous occupation russe, conte, dans *Le prix de la liberté* (La Presse), les contraintes qu'il a subies, et son évasion.

Mentionnons aussi, quoique traduits de l'anglais, les *Mémoires* de Wilder Penfield (Stanké) puisque cet américain, professeur à l'Université Mac Gill, devint une des gloires de la neuro-chirurgie. Il fit beaucoup pour établir des contacts avec ses collègues francophones et s'inquiétait de voir menacer leur culture classique, « chose unique et précieuse ». La traduction laisse à désirer. Outre de nombreuses impropriétés de termes, on relèvera des inexactitudes : lorsqu'il est question, p. 163, des Palissades de New-York, ce mot devrait prendre une majuscule, car c'est un nom propre, désignant les falaises de basalte qui bordent l'Hudson ; et le professeur Pierre Masson, qui enseignait à l'Université de Montréal appartenait à l'Académie de Médecine, non (comme le dit le texte) à l'Académie Française.

Auguste VIATTE

FRANCE  
QUÉBEC

«France-Québec» est publié par l'Association France-Québec, 54, Av. de Saxe, 75015 Paris  
Tél. 783.31.34.

C.C.P. : 30 726-17 S.

Directeur de la publication : Christian Philip

Président du comité de rédaction : Bernard Gaud

Conception graphique : Kathy Ducloux

Régie de la publicité : France-Québec

Commission paritaire n° 51571

Les articles de « France - Québec » peuvent être reproduits sans autorisation avec mention de la source

Imprimerie : Buroprint - Tél. 270.62.37.

# CONGRÈS

A Sept-Iles, où se tenait le congrès de Québec-France en septembre dernier, il a été décidé d'organiser un congrès commun pour le X<sup>e</sup> anniversaire de France-Québec.

L'Association Aunis-Saintonge-Brouage-Québec a accepté le redoutable honneur d'organiser cette manifestation. Nous avons tout mis en œuvre pour que ce soit une réussite.

Nous remercions vivement le Conseil Général, M. le Député-Maire, Michel CRÉPEAU et la municipalité de La Rochelle de leur appui et concours.

Nous remercions également la Maison de la Culture, la Maison municipale des jeunes et la Chambre de Commerce et d'Industrie, notamment pour la mise à la disposition des salles où se dérouleront les travaux du congrès.

Merci également à la Société des Commerçants et aux directeurs de magasins qui ont bien voulu participer à l'animation qui entourera le congrès.

Nos remerciements vont également aux Rochelais qui ont si gentiment ouvert leurs portes pour accueillir nos amis québécois.

Nous pensons que vous serez très nombreux à vous laisser prendre aux charmes de cette belle ville qu'est La Rochelle et que vous ne manquerez pas entre deux réunions de travail d'aller voir le soleil sur l'eau entre les deux tours ; le soleil est toujours resté le même et soir après soir l'ombre des tours lui dispute le miroir du vieux port.



Nous vous souhaitons la bienvenue, à vous amis québécois, qui allez faire le saut de la grande « mare » pour faire un retour aux sources, et à vous amis français, qui allez faire une petite escapade pour découvrir ou redécouvrir ce site que nous aimons.

A La Rochelle, un soir d'été, l'ombre s'allonge sur les pavés de la rue, les boutiques se ferment et l'animation descend doucement sur le port, les tables des cafés se complètent et au rythme ondulant des bateaux, l'atmosphère de repos s'impose. Venez... venez très nombreux, vous serez émerveillés.

Michèle OLIVET  
Présidente de Brouage-Québec

## Programme détaillé

### Vendredi 22 Juin :

- 14 h. : Début des inscriptions. Maison de la Culture.
- Vers 16 h. 30 - 17 h. : Accueil en fanfare des congressistes québécois.
- 18 h. : Réception à l'Hôtel de la Bourse des participants à la Commission Economique par la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- 21 h. 30 : Spectacle québécois au Parc des Expositions.
  - Jim et Bertrand : deux auteurs compositeurs modernes.
  - Alain Lamontagne : Folklore et « musique à bouche ».
  - La Bottine Souriante : un excellent groupe folklorique.

### Samedi 23 Juin : Les relations franco-québécoises.

- 9 h. : Assemblée Générale. Maison de la Culture.
  - Ouverture du Congrès.
  - Présentation des travaux.
  - Présentation des candidats au Conseil d'Administration de France-Québec.
- 10 h. 30 : Réunion des commissions.
  - Culturelle : Salle de l'Oratoire.
  - Economique : Chambre de Commerce.
  - Echanges : Maison de la Culture.
  - Information : Chapelle de l'I.E.F.
  - Troisième Age : Maison des Jeunes.
- 12 h. 30 : Déjeuner Parc des Expositions.
  - Un plantureux buffet...

- 15 h.** : Assemblée plénière.  
 — Présentation des résolutions par les présidents des commissions.  
 — Discussion et adoption des résolutions par commissions.
- 16 h. 30** : Assemblée en présence des représentants des gouvernements.  
 — Mots d'accueil des deux présidents.  
 — Présentation des résolutions adoptées.  
 Réponses des deux ministres.
- 19 h.** : Réception par M. Michel CREPEAU, Maire de La Rochelle (Hôtel-de-Ville).
- 20 h. 30** : Banquet officiel. Parc des Expositions.  
 Au cours du banquet, un groupe folklorique québécois et un groupe folklorique français se produiront.  
 Une tombola sera tirée, avec pour prix principal un voyage au Québec ou en France.
- 23 h. 30** : Feux d'artifice et bal populaire québécois sur le Port.

### Dimanche 24 Juin : (Fête Nationale du Québec).

- 10 h.** : Réunion des Commissions (même salle que la veille).  
 Au cours de ces réunions, les adhérents français pourront voter pour l'élection au Conseil d'Administration.
- 12 h.** : Fin des commissions et du vote.
- 12 h. 30** : Buffet pris en commun.
- 15 h.** : Assemblée plénière. Maison de la Culture.  
 — Présentation, discussion et vote des résolutions.  
 — Résultats des élections.  
 Clôture du Congrès.

**Soirée** : Grande fête de la St-Jean avec Feux et bal populaire franco-québécois. Parc des Expositions.



## La Rochelle et La Nouvelle - France au XVII<sup>e</sup> siècle



*Extrait de l'introduction à « Emigration Rochelaise en Nouvelle-France ». Archives Nationales du Québec. 1970. Père A. Godbout O.F.M.*

A plusieurs titres, La Rochelle a tenu une place prépondérante dans notre histoire. Si, au point de vue administratif, elle n'eut pas l'importance de Paris, elle a dépassé l'influence de cette dernière ville par son commerce intense avec le Canada, par l'affluence des colons qu'elle a dirigés vers la Nouvelle-France, et aussi par le nombre considérable de Canadiens qui s'y sont établis temporairement ou à demeure...

(...)

C'est dans les archives paroissiales de ces différentes églises que, durant les six mois passés à La Rochelle, nous sommes allés puiser en partie les renseignements qui concernent nos familles. J'ai dit, en partie, car notre principale source d'information a été les études des notaires. A l'inverse de certaines régions comme le Perche où les contrats de mariage sont rares, ou comme la

Normandie où ces vieux actes sont très sobres de renseignements généalogiques, La Rochelle présente au chercheur toute la parenté des futurs époux ; oncles, cousins et cousins issus de germains<sup>1</sup>. On comprend combien cette source est précieuse en un pays où les actes de catholicité sont particulièrement réticents et d'une origine peu ancienne.

Voici, pour la ville de La Rochelle, les dates initiales des registres paroissiaux :

Eglise protestante, 1561  
 Sainte-Marguerite, 1599  
 Saint-Barthélemy, 1360  
 Saint-Jean, 1632  
 Notre-Dame, 1638  
 Saint-Nicolas, 1654  
 Saint-Sauveur, 1655  
 Saint-Pierre de Laleu, 1593

En dehors de ces sources originales on trouvera des renseignements généalogiques dans les *Manuscrits Jourdan et Garnault* conservés à la bibliothèque de La Rochelle, et dans les imprimés suivants :

Archives de la Charente Inférieure, Série 1.

Minutes notariales de Charles Dangibaud, en 2 volumes.

Emile Garnault, *Livre d'or de la Chambre de Commerce de La Rochelle, de 1719 à 1891*, La Rochelle, 1902.

Damien Rainguet, *Biographie Sain tongaise*.

Archives historiques de la Sain tonge et de l'Aunis.

(...)

*Revue de Sain tonge et d'Aunis, Bulletin de la Société des Archives de la Charente-Inférieure.*

Ces imprimés, il faut s'en douter, et même que les *Manuscrits Garnault et Burdan*, renseignent surtout sur les milles importantes. Nos modestes émigrants en général n'y figurent pas. Autre but, en feuilletant les dossiers des eux tabellions rochelais, était avant tout de jeter un jour nouveau sur l'origine de nos familles.

Nous avons pu constater plus une fois la place considérable que La Rochelle occupa par ses échanges dans l'histoire de notre pays. Une page écrite en 1726 à une date où les relations n'avaient pas été les plus actives entre la capitale et l'Aunis et la Nouvelle-France ne manque pas d'intérêt, et M. de Vaux de Colletier, (ancien) archiviste de la Charente-Inférieure, dans une étude récente a point en précise quelques points.

(...)

Les commerçants de La Rochelle furent au Canada des affaires d'or, tellement que pendant les années qui précèdent 1670, lorsque la colonie manquait de crédit, ce furent Charles Aubert de la Chesnaye, Charles Bazire, Jacques de Motte, Daniel Biaille, Guillaume Lamoignon, tous intéressés dans le commerce rochelais, qui avancèrent les fonds.

Non seulement les Canadiens tiraient de La Rochelle les produits qu'elle fabriquait ou importait, mais ils y procuraient tous leurs besoins.

(...)

Après avoir ainsi passé en revue les principaux marchands rochelais qui ont commercé avec la Nouvelle-France, on aperçoit aisément des traits communs à ces diverses entreprises. Lors de la première période qui va jusqu'à vers 1650, le Rochelais est correspondant d'un colonisateur acadien ou canadien ; pendant des années il lui envoie des navires, des hommes et des marchandises que ne compensent pas les peleries adressées en retour ; arrive un moment où les relations se gâtent. La différence des situations et des mentalités est évidente : certes l'idée de profit n'est pas étrangère au pionnier ; mais, engagé dans les difficultés et les dangers, il n'a pas les yeux fixés sur les comptes que le marchand tient, sinon avec honnêteté du moins avec soin. Quand on fait le bilan, il apparaît négatif pour le colon ; son créancier cherche alors à saisir des gages ; Leborgne remplace d'Aulnay, Tuffet prend Cap Breton à bail, les créanciers de Québec essaient d'y lever des taxes.

La situation ne change pas fondamentalement quand certains marchands se mettent à envoyer au Canada des navires pour leur propre compte. Pour la plupart, ce sont des catholiques qui ont besoin d'appui financier ; ils ont recours à des gros marchands et banquiers protestants qui à La Rochelle détiennent les capitaux. Ceux-ci les leurs avancent dans les conditions habituelles à cette époque : prêts à la grosse aventure avec intérêt élevé qui ici atteignent facilement 10 pour cent. Il semble bien que les remboursements soient difficiles. Sans doute il faut tenir compte de la documentation et songer qu'un règlement de compte embrouillé prouve plus de paperasse qu'une entreprise sans complications. Nous sommes ainsi mieux renseignés sur les difficultés que sur les succès. Néanmoins, si, contrairement à ce qui se passe dans le négoce avec les Antilles, nous constatons peu de faillites retentissantes, l'impression reste que les arma-

Aussi ne nous étonnons pas des réclamations violentes que suscita la perte du Canada. Une lettre de la Chambre de Commerce de La Rochelle au Ministre Choiseul est caractéristique à cet égard.

Eu égard à sa population c'est certainement La Rochelle qui a envoyé au Canada le plus fort contingent de colons. Nos recherches nous ont conduits aux environs de 600 noms. Il est vrai que le grand nombre affluait de tous les coins de la France. N'empêche que c'est La Rochelle qui nous les a envoyés. Et de ce nombre j'exclus ceux qui, embarqués à La Rochelle, déclarent venir d'une autre localité.

(...)

Quel fut le sort des nombreux engagés levés à La Rochelle, ou ailleurs ? L'abbé Groulx répond : « les engagés ou 36 mois passeront presque toujours propriétaires. » Autrement dit, les engagés s'établissent presque tous au pays.

(...)

Ici encore s'il faut juger des autres recrutées par celles qui furent embauchées à La Rochelle, on doit affirmer que la grande majorité des 36 mois après leur stage fait au Canada se hâtaient de regagner la mère-patrie, et que la population flottante —, quoi qu'en laisse supposer les recensements,

— fut toujours très considérable en notre pays relativement aux « habitants » proprement dits.

(...)

La Rochelle ayant été le port français le plus fréquenté par nos gens au cours de la période française de notre histoire, il faut s'attendre à les y rencontrer en nombre.

Beaucoup y séjournent pour les affaires et nous en avons cité quelques-uns. D'autres y figurent aux registres de catholicité. Citons Mathieu Choret, Olivier Letardif, Zacharie Cloutier, Philippe Amiot, Michel Leneuf, Jacques Baudon, et bien d'autres. Je trouve aux registres des baptêmes plusieurs petits Canadiens : Ignace Legardeur, Madeleine Cadieu, Marie-Michelle Nolan, Jeanne Filion, Charles Lemaistre, Marguerite-Céleste Robineau. Les sépultures mentionnent : Simon Denis, Sr. de la Trinité, Vincent Lefebvre, Madeleine Delaunay, Alexandre Petit, J.B. Guyon, Ignace Adam, etc.

Les familles ou les personnes précitées n'ont fait le plus souvent que passer à La Rochelle, tandis que d'autres, et en nombre relativement considérable, s'y sont fixés à demeure. Nous pourrions citer plus de 40 familles qui, de canadiennes, se firent rochelaises. Beaucoup appartenaient au commerce, tels les Grignon, Leber, Soumande, Aigron-Lamothe, Vianney-Pachot, Mars, Aramy, Aubert, Hazeur, Goguet.

teurs trafiquant avec le Canada vivent assez péniblement et fréquemment leurs créanciers ont recours à la saisie des pelletteries, ce qui est en somme la répétition du scénario de la première période.

Quand les armateurs s'excusent de ne pouvoir rembourser, la raison donnée est l'insuffisance des retours qui explique le maintien du trafic au chiffre de quelques navires par an, tandis qu'au même moment le sucre assure au trafic antillais un volume bien supérieur. On ne se plaint pas que les castors ne se vendent pas, mais qu'il n'y en ait pas assez. Nous manquons complètement d'une statistique des pelletteries importées de La Rochelle. Ce que l'on voit, ou plutôt on soupçonne, ce sont les efforts d'une minorité pour s'assurer un monopole : ainsi deux riches marchands protestants, envers lesquels le Conseil se montre reconnaissant, se portent acquéreurs de tous les castors de la communauté de Québec ; ainsi nous voyons les financiers parisiens s'intéresser à des ventes de pelletteries dont l'importance paraît considérable par rapport au volume des affaires traitées par les petits armateurs.

Telles sont les réflexions que peut suggérer l'étude des relations de La Rochelle avec le Canada au XVII<sup>e</sup> siècle. Bien entendu cette étude devrait être prolongée d'une part par les travaux sur l'époque antérieure, d'un caractère tout différent selon M. Trocmé, et sur l'époque postérieure qui, d'après M. Robert, apparaît comme plus semblable, d'autre part par des recherches sur les autres ports français. Ce n'est qu'après cela qu'on pourra juger si mes conclusions valent pour l'ensemble du trafic franco-canadien.

M. DELAFOSSE,

Archiviste de la Charente Maritime, France.

Revue d'Histoire de l'Amérique Française Vol. IV N° 4 — Mars 1951

## 400.000 \$ à des partis politiques.

La commission Malouf qui enquête sur les « irrégularités » commises lors de la préparation des Jeux Olympiques de Montréal a entendu l'ingénieur Régis Trudeau qui a déclaré avoir consacré près de 400.000 dollars canadiens de 1973 à 1976 aux caisses électorales du Parti Libéral du Québec, du Parti Civique de M. Jean Drapeau et de l'Union Nationale. Il semblerait que la plus grande partie de ces sommes ait été versée au Parti Libéral du Québec.

## Pro-Canada suspend ses activités.

L'organisme Pro-Canada qui se consacre à la défense du fédéralisme pendant la période pré-référendaire a décidé de suspendre ses activités à la fin du mois de février. De sérieuses divergences opposaient les libéraux de M. Ryan aux représentants de l'Union Nationale et du Parti Conservateur Fédéral.

## D'égal à égal.

L'exécutif national du Parti Québécois a rendu public un manifeste (« D'égal à égal ») et des propositions pour la souveraineté-association qui seront soumis au congrès national du parti début juin et étudiées d'ici là en congrès régionaux. Le manifeste présente la souveraineté-association comme une « troisième voie véritable » qui se situe « entre les différentes variétés du statu quo et un séparatisme fermé sur lui-même ».

## La G.R.C. surveillait le P.Q.

L'ancien directeur général du service de sécurité de la G.R.C., M. John Starnes a révélé devant la commission Mc Donald que le Parti Québécois a fait l'objet de surveillance de la part de la Gendarmerie Royale du Canada dès 1969 parce que le gouvernement fédéral lui avait ordonné de garder à l'œil les activités des mouvements dit « séparatistes ». Le fédéral croyait en 1970 que le mouvement séparatiste représentait une menace encore plus grave que le communisme des années 40.

## Un Comité Anglophone pour la Souveraineté-Association.

Un groupe d'anglophones du Québec a annoncé le 21 mars à Montréal le lancement du Comité anglophone pour la souveraineté-association (CASA), groupe qui vise à remplir une case vide que la scène politique québécoise en expliquant, de l'intérieur à la minorité anglophone, l'abc de la souveraineté-association.

## Le Québec a droit à l'autodétermination.

Dans le chapitre de conclusion du rapport de la commission Pépin-Robarts sur l'unité canadienne, on peut lire ce passage particulièrement intéressant : « Il faut savoir, advenant qu'au cours des prochaines années les Québécois décident démocratiquement de façon définitive, de se séparer, si leur décision doit être respectée et acceptée par le reste du Canada. Nous répondons à cette question par un oui sans équivoque ».

## Le transfert du « France » à Montréal.

L'avant-dernier obstacle permettant le transfert du paquebot « France » à Montréal vient d'être franchi : les hôteliers québécois ont en effet décidé, à l'unanimité, de soutenir de manière inconditionnelle le projet d'amarrer dans leur ville le dernier des paquebots géants. Il ne manque plus que le feu vert des autorités canadiennes accordant le permis d'exploitation en casino pour mettre un terme à ces longues négociations.

## Succès libéraux aux élections partielles.

Les élections partielles du 30 avril dans les circonscriptions d'Argenteuil et de Jean-Talon, provoquées par la démission des deux députés libéraux élus en 1976, ont été marquées par deux nets succès du Parti Libéral du Québec : MM. Claude Ryan, devenu chef du Parti Libéral du Québec en avril 1978, et Jean-Claude Rivest représenteront donc désormais les circonscriptions d'Argenteuil et de Jean-Talon à l'Assemblée Nationale du Québec.

## Fabien Roy à la tête des crédistes.

Le populaire député (P.N.P.) de Beauce-Sud, Fabien Roy, a démissionné de l'Assemblée nationale du Québec pour prendre la direction du parti du Crédit Social lors des élections fédérales du 22 mai. Les Créditistes espèrent emporter 15 sièges au Québec et constituer sous la houlette de Fabien Roy, dont on connaît les convictions nationalistes, un « bloc québécois » décidé à défendre à Ottawa les intérêts des Québécois.

## Joe Clark refuse au Québec le droit à l'autodétermination.

Le chef du Parti conservateur fédéral, M. Joe Clark a indiqué le 25 avril qu'il n'a pas l'intention de reconnaître le droit du Québec à l'autodétermination. « Le Québec ne peut pas, par un vote, se retirer du Canada », a-t-il déclaré à Toronto au cours d'une conférence de presse tenue dans le cadre de sa tournée électorale.

## Le budget de M. PARIZEAU.

« Raisonnable et novateur... imaginaire », selon Le Devoir, le budget voté par l'Assemblée Nationale a été salué par l'ensemble de la presse québécoise et par les milieux économiques comme un excellent acte de gouvernement tant sur le plan économique que sur le plan social.

La priorité accordée à l'économie ainsi que des mesures législatives « généreuses et progressistes » (selon La Presse) ont sans doute conforté la majorité de québécois (56%) qui considère le gouvernement Levesque comme un « bon gouvernement ».

## Négociations syndicales.

Les négociations avec les fonctionnaires qui avaient bien démarrées ont été suspendues sur la question de la clause d'indexation.

Les négociations avec les autres employés du secteur public et parapublic commenceront à l'été. Le climat reste bon toutefois entre le gouvernement et les syndicats.

## Les investissements au Québec.

Selon un rapport préparé par l'Ambassade des Etats-Unis à Ottawa la pénurie des investissements qui sévit au Québec est en train de diminuer, malgré l'incertitude persistante au sujet de l'avenir politique de la province. Et de citer un projet de Bell Canada de 100 millions de dollars à Montréal, et les plans du gouvernement québécois pour le doublement de la production d'éthylène.

— Société Nationale de l'amiante  
Le ministre des Finances, M. PAFFENBARGER, devant les députés de General Dynamics qui détient 54% des actions de la société a annoncé la décision du gouvernement de procéder à l'expropriation, si aucune solution amiable n'est trouvée. La loi pourrait être votée avant la fin juin.  
D'autre part, la direction de la S.N.A. a annoncé que la part de l'amiante transformé au Québec pourrait atteindre 20% d'ici deux ans.

Un procédé mis au point à l'université de Sherbrooke permettrait peut-être d'extraire du magnésium des déchets d'amiante et de valoriser les énormes ressources de ce produit au Québec.

## Rapatriement de la constitution.

Jouant son va-tout, aux dires de nos éditorialistes, M. TRUDEAU a indiqué que s'il était réélu, il demanderait au Parlement de Londres le rapatriement de l'Acte d'Amérique de Nord britannique avec une formule d'aménagement ; au cas où les provinces ne viendraient pas à s'entendre à l'urne sur les amendements nécessaires, il consulterait la population par référendum.

Ce projet a soulevé des réactions très négatives dans l'ensemble du Canada. Au Québec, même M. RYAN s'est déclaré contre cette formule.

Suite des échos québécois p. 12

# Coup d'œil sur les régionales

DOSSIER

Suite au dossier « Portes ouvertes sur France-Québec », qui a été semble-t-il très apprécié, le Comité de rédaction a voulu « sortir » pour le Congrès un dossier analogue concernant les associations régionales. C'est une excellente initiative.

Il ne s'agit, bien entendu, que d'un envol de l'activité de ces associations, une étude approfondie des 24 organismes n'étant pas possible. Ce dossier tente de donner une image réelle de l'activité des régionales.

— une fiche signalétique décrit brièvement chacune des associations, sa caractéristique principale et s'illustre de la photo de son président.

— des exemples d'activités de régionales.

— le financement des Associations Régionales.

— comment se crée une association régionale ?

Mais il faut avant tout rendre un hommage général à tous les dirigeants et animateurs de ces associations qui, avec des moyens forts limités, une bonne volonté immense et une imagination constante, font vivre le Québec (presque) partout sur le territoire français. A ces hommes et ces femmes qui consacrent et de leur temps et de leur argent à cette cause, il convient de rendre un hommage particulier.

Christian PHILIP

## Alpes-Québec

- Créée en 1974.
- Président : M. Jean TOURNON, Universitaire.
- A une action essentiellement en milieu universitaire. Se réunit une fois par mois, permanence.
- A reçu à plusieurs reprises des personnalités québécoises, M. J.-Y. MORIN, M. Jacques COUTURE.



## Alpes-Léman-Québec

- Créée en tant qu'association en 1978, existait auparavant en tant que section de Alpes-Québec.
- Président : M. Jean-Michel HERCOURT.
- Caractéristique : déborde sur la Suisse francophone, entretient des liens avec le Jura Suisse et le Val d'Aoste.
- Nombreuses animations dans des M.J.C. à son actif.
- Publie un bulletin trimestriel.

## Armorique-Québec

- Créée en 1975.
- Président M. Jean MONTAUFRAY, photographe.
- Liée de très près à l'Association des Parents d'Emigrés en Amérique du Nord.
- A organisé plusieurs voyages au Québec.



## Bearn-Québec

- Créée en 1977 à la suite d'un voyage de l'O.F.Q.J.
- Président : M. Jean-Michel DEVITO, enseignant.
- Très liée à une M.J.C. de Pau. A organisé des animations culturelles et scolaires, reçu un chanteur québécois et prépare l'accueil d'un groupe du 3<sup>e</sup> Age avec le centre social de Pau.

## Bourgogne-Québec

- Créée en 1975.
- Président : M. Michel LABORI, Professeur.
- Particularité : couvre toute la région Bourgogne (4 départements) et met sur pied des sections départementales. Une section très active : Mâcon (La Foire de Mâcon, les vendanges et... Marie-Claude GUERIN).
- A accueilli le congrès de France-Québec à Dijon en 1977.



## Brive-Québec

- Créée en 1976.
- Président : M. Alain LE FLOCH, Cadre d'entreprise.
- A participé à la Foire de Brive en 1978 et prépare la fête de la ville en mai 79, présentations de films, etc...
- S'appuie sur la municipalité.

## Brouage-Québec

- Créée en 1976. Nom complet Aunis-Saintonge-Brouage-Québec.
- Présidente : Mme Michèle OLIVET.
- A son siège dans le très beau village où Champlain est né.
- Reçoit beaucoup de québécois : aussi bien des personnalités importantes que des visiteurs de passage.
- Très nombreuses activités, parmi elles un feu de la St-Jean chaque année dans les murs de Brouage.
- Accueille le Grand Congrès Commun France-Québec/Québec-France les 23 et 24 juin 1979



## Calvados-Québec

- Créée en 1972.
- Président :
- A eu une bonne période d'activité autour de l'Université de Caen. En sommeil pendant 2 ans reprend vie et vigueur grâce à un projet O.F.Q.J. à l'automne 79.
- Prête à accueillir des Québécois.

## Chatelleraut-Québec

- Créée en 1973.
- Président : M. Pierre FOUQUENET.
- Une très ancienne association bien vigoureuse.
- Particularité : s'intéresse également beaucoup à l'Acadie et fait profiter les Québécois de son expérience en matière d'accueil.



## Côte d'Azur-Québec

- Créée en 1976.
- Président : Mme THIRON HERMANN.
- Souffre un peu de son éloignement de Paris qui rend difficile les contacts avec les circuits québécois.
- Disponible pour l'accueil des québécois.

## Essonne-Québec

- Créée en 1975.
- Président : M. Robert GATTELIER, cadre d'entreprise.
- Première association de région parisienne.
- Reçoit bien volontiers des groupes québécois qui passent (obligatoirement) à Paris... A dépanné de nombreux jeunes. Participent souvent à des activités parisiennes.
- A accueilli le congrès de France-Québec en 1976 à Evry.



## Flandre-Québec

- Créée en mai 1978.
- Président : M. Marcel MERLEN, cadre d'entreprise.
- A déjà à son actif trois manifestations très réussies sur le Québec en novembre, mars et en mai avec expositions, chanteurs, films, jeux de hockey, etc...
- Reçoit un excellent appui de la municipalité de Dunkerque et des corps constitués.
- Prépare un voyage de groupe en 1980.



## France-Québec

- Créée en 1976.
- Président : M. Jean-Claude RAFFY, enseignant.
- A participé à de nombreuses animations à St-Etienne et aux alentours (Ambierle par ex.).
- A reçu des groupes québécois et travaille souvent avec l'O.F.Q.J.
- Jumelée avec la section de Québec-France de Granby.

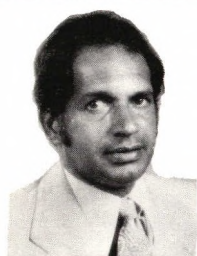


## Gâtinais-Québec

- Créée en 1976.
- Président : M. Daniel BOYTARD.
- Dispose d'une bonne capacité d'accueil de groupes de québécois.
- A organisé un voyage au Québec l'an dernier.
- A su bien organiser son auto-financement et a un important recrutement sur Montargis et Gien.

## Grand-Quevilly-Québec

- Créée en 1974.
- Président : M. Tony LARUE, maire de Grand-Quevilly.
- Liée de près à la municipalité qui est jumelée avec Levis au Québec, reçoit un groupe de cette ville, dont le maire, à l'occasion du congrès.
- Prépare un voyage de jeunes pour cet été.
- A accueilli le Congrès de France-Québec de 1975.



## Guadeloupe-Québec

- Créée en 1976.
- Président : M. Claude CAMICAS, agent de tourisme.
- A bien su faire parler du Québec en Guadeloupe par l'organisation de deux semaines du Québec. Etait présente au 14 juillet 1977 où M. LEVESQUE a fait danser les guadeloupéennes.

## Lons-le-Saulnier-Québec

- Créée en 1978.
- Président : Christian VUILLAUME.
- Jeune association toute prête à faire des animations et des échanges.
- Peut s'appuyer sur un centre de vacances près de Lons-le-Saulnier.



## Limousin-Québec

- Créée en 1975.
- Présidente : Mme Lucy BOURRET.
- Maintient une présence québécoise à Limoges et dans les environs notamment à l'occasion de la fête annuelle de la St-Jean et par des conférences.

## Lyon-Québec

- Créée en 1971.
- Président : M. D'HAUTHUILLE.
- Animée par l'infatigable Monique MONCHANIN.
- Reçoit de nombreux groupes de l'O.F.Q.J. et en organise.
- A un siège permanent avec documentation.
- Devrait beaucoup profiter du pacte d'amitié Lyon-Montréal.
- A accueilli le Congrès de 1978.



## Maine-Québec

- Créée en 1976 par l'actuel président de France-Québec Christian PHILIP.
- Président : M. Alain CADEL, universitaire.
- Dans le cadre de son jumelage avec Sept-Iles a organisé de très nombreux échanges.
- Plusieurs manifestations à son actif. Nombreux membres.



## Rouen-Québec

- Créée en 1974.
- Président : Mme Magdeleine BEGHIN.
- Nombreux membres, organise des soirées québécoises et peut recevoir des groupes.
- Organise chaque année une très belle fête de la St-Jean et des échanges avec le Québec.

## St-Malo-Québec

- Créée en 1977.
- Président : M. Daniel ROTA, assureur.
- Toujours prête à recevoir des québécois qui passent nombreux à St-Malo.
- Très bonne organisation pour des spectacles québécois et des animations avec les institutions culturelles.



## Val-de-Marne-Québec

- Créée en 1979.
- Président : M. Michel BARDA, chef d'entreprise.
- Dernière née des associations, prépare déjà un programme d'animation et d'échange. Contribuera sûrement à l'accueil de québécois en région parisienne.

### L'INFORMATION

Cette action se manifeste dans les régionales de plusieurs façons :

- Diffusion du journal de France-Québec : outre les journaux envoyés à chacun des membres, une régionale reçoit en général une cinquantaine d'exemplaires qu'elle diffuse par elle-même.

- Plusieurs régionales, pas toutes malheureusement, reçoivent le Devoir. La plupart d'entre elles, le « placent » auprès d'une bibliothèque municipale ou universitaire.

- Certaines entretiennent un fonds de livres québécois avec un système de prêt (Lyon-Québec par ex.). D'autres ont confié ce fonds à une bibliothèque sous forme de don.

- Trois journaux régionaux paraissent régulièrement :

● Le bulletin d'Alpes-Léman-Québec, dont le président assure, fort bien, la rédaction. Bien rédigé et bien fourni, une bonne source d'information. 9 numéros sortis. Tirage 200 ex.

● Le Caribou : journal de l'interrégionale Rhône-Alpes-Bourgogne qui en est à son 6<sup>e</sup> numéro. Avec des articles variés, des renseignements, des témoignages. 700 ex.

● Flandres-Québec : (trois numéros). Composé à force d'astuces, il permet d'assurer un bon rayonnement à l'association.

- Des circulaires internes aux associations permettent de diffuser les informations aux membres et d'informer les médias.

- A l'occasion de manifestations diverses, des articles paraissent dans la presse locale.

### LES ANIMATIONS

Suivant les régionales, leur forme et leur ampleur varient beaucoup.

Telle association, de par les contacts qu'elle entretient avec le corps enseignant, organise des animations scolaires (Bourgogne-Québec).

D'autres préfèrent des semaines d'animation soit avec la municipalité (Flandre-Québec, Brive-Québec) soit avec les maisons de jeunes et de la culture (Alpes-Léman-Québec).

Pour certaines, des spectacles québécois peuvent être l'occasion de sensibiliser toute une ville au Québec, par la chanson (par exemple à St-Malo).

D'autres enfin, participeront à des foires régionales par un stand, à Mâcon, à La Rochelle, à Châtellerauld, les 24 h. du livre au Mans et profiteront de la présence d'artisans québécois.

C'est le matériel qui manque le plus et si des trésors d'ingéniosité sont déployés pour illustrer le Québec et en montrer les divers aspects, des affiches, des panneaux, des pièces d'artisanat québécois sont indispensables.

Notons un mode de collaboration très apprécié des régionales : les dépôts-ventes de livres et de disques par la Librairie-Québec (70 rue du Cherche Midi à Paris) et aussi par la Documentation Française qui diffuse des productions de l'Éditeur Officiel du Québec.

### LES ECHANGES

Le thème de « jumelage d'associations régionales de France-Québec et de Québec-France continue de faire son chemin.

Cette technique paraît en effet donner de bons résultats : la plus belle illustration en est le jumelage de Mans-Sept-Iles (dont les deux présidents fondateurs sont devenus présidents des associations nationales) qui ont développé un beau programme d'échange : exposition de peinture, échange de restaurateurs, de stagiaires, de groupes folkloriques et de chorales.

Et ce ne sont pas les seuls. Brouage et Champlain, Forez et Granby, St-Malo et Trois Rivières. Verrons-nous Lyon et Montréal, Paris et Port-Cartier ?

Mais l'absence de jumelage n'implique pas qu'il n'y ait pas d'échanges. Accueil de groupes ou d'individus. Correspondance personnelle ou scolaire, échanges familiaux, jeunes placés en stage, accueil de vendangeurs, les exemples sont très nombreux.

Peut-être est-ce dû au caractère individualiste des relations entre français et québécois mais peu de voyages de groupes ont été montés à partir d'associations régionales. Maine-Québec et Gâtinais-Québec ont donné un bon exemple. Grand Quevilly a un projet pour 1979. Durkerque et Val-de-Marne préparent quelque chose pour 1980.

# COMMENT SE CRÉE UNE ASSOCIATION RÉGIONALE ?

## L'Instigateur :

Au départ, il se manifeste toujours une personne très motivée par le Québec qui désire « faire quelque chose » pour que l'on parle du Québec dans sa région, sa ville ou son département.

Cette personne prend contact avec le siège ou une autre association régionale et s'informe des conditions de création.

## L'Equipe :

Munie des quelques noms d'adhérents de France-Québec résidant au même endroit, elle s'entoure de quelques bénévoles désireux de monter l'opération.

## Les Contacts :

Pour ce faire, il convient de prendre contact avec le maximum de personnes, d'organismes ou d'institutions susceptibles d'être intéressés et d'aider au démarrage de l'association (municipalité,

maison de la culture ou maison de jeunes, syndicat d'initiative, associations culturelles, chambre de commerce, etc...).

## La Constitution :

Pour créer une association de la loi de 1901, il faut réunir une assemblée constitutive à laquelle on propose des statuts (conformes à ceux de France-Québec) qui doit élire un bureau provisoire, qui dépose les statuts à la préfecture du département.

L'assemblée des adhérents élit ensuite un Conseil d'Administration et fixe un programme.

## L'Accréditation :

Pour devenir association régionale de France-Québec, le nouvel organisme doit demander son accréditation auprès de l'association nationale en dépo-

sant au siège un petit dossier comprenant les statuts, la liste des adhérents, la composition du Conseil d'Administration et un programme d'activité. Lors de la séance qui suit, le Conseil d'Administration de France-Québec se prononce à la majorité des 2/3.

Dès lors, les membres de l'association régionale deviennent également membres de France-Québec. Son Président devient de droit membre du Conseil d'Administration de France-Québec. Par contre, pour chacun de ses membres, l'association régionale verse au « national » une quote-part de la cotisation fixée par le congrès de France-Québec.

## Les projets en cours :

Orléanais-Québec, Cambrésis-Québec, et peut-être Strasbourg et Aix-en-Provence.

## ET LE FINANCEMENT ?

Eternel problème d'associations beaucoup plus riches d'enthousiasme, d'imagination et de ténacité que d'espèces sonnantes et trébuchantes.

Là encore, il faut donner des exemples de ce qui se fait dans les régionales.

— **Le bénévolat :** toutes le pratique, ô combien, et pas seulement par du temps passé ! Untel poste des lettres à ses frais, tel autre téléphone au Québec pour régler un problème. Un troisième fait 100 km en voiture pour aller chercher un visiteur ; très souvent il s'agit des mêmes mais telle association pourra faire appel à tous ses membres, pour un accueil en famille par exemple.

— **Les cotisations :** pas toujours faciles à faire rentrer : et puis chaque association fixe le taux de la cotisation en fonction du public auquel elle s'adresse.

— **L'auto-financement :** certaines associations le pratiquent assez systématiquement avec bonheur. Organiser un bal, une soirée, une tombola qui rapporte, dépend souvent d'un membre à l'esprit d'entreprise particulièrement affirmé. Une exposition-vente de livres ou de disques, l'édition d'un autocollant, la vente de sacs ou de maillots peut permettre à une association d'inviter un chanteur ou un conférencier, voire d'offrir un voyage à un couple d'adhérents.

— **Les subventions locales :** Par leur action, les associations contribuent à la vie culturelle et à l'animation d'une ville ou d'un département. A ce titre, elles peuvent demander à une municipalité ou au Conseil Général une subvention. La plupart en reçoivent, plus ou moins importantes suivant les contacts que l'on a. Mais cela ne marche pas à tous les coups !

— **Les subventions du siège national :** les associations régionales peuvent demander au siège national de les aider à passer un cap difficile ou à financer une manifestation importante. Sur présentation d'un dossier transmis au Secrétariat National, le Bureau se prononce sur ces demandes. En 1978, 5 associations ont bénéficié d'une subvention de 1.000 F. chacune.

— **La prise en charge de certains frais :** Des associations régionales ont en partie résolu le problème financier en travaillant en étroite liaison avec une municipalité, un centre culturel ou un comité des fêtes. Ainsi des envois de courrier, des frais de téléphone, de la publicité peuvent être pris en charge par cet organisme. Celui-ci y trouve son compte en réalisant des opérations dans le cadre de son activité normale dont une partie est supportée par l'association régionale. De l'avis de ceux qui la pratique, il y a semble-t-il une technique à développer dans l'avenir.

### Les travaux de la session parlementaire.

Poursuite de l'Opération Solidarité économique (O.S.E.), incluant un programme de \$ 20 millions pour la création d'emplois pour les jeunes ;

★ mise en place de nouveaux mécanismes de participations au financement des investissements manufacturiers et commerciaux ;

★ création d'un organisme pour promouvoir l'exportation pour les petites et moyennes entreprises ;

★ simplification des mécanismes d'aide financière au développement industriel ;

★ extension des programmes de la Société de développement industriel ;

★ augmentation de la participation financière de l'Etat à la Société de développement coopératif ;

★ poursuite des réformes des sociétés d'Etat ;

★ création d'un ministère de l'Energie ;

★ création d'un ministère de l'Environnement ;

★ loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

★ loi sur la santé et la sécurité des travailleurs ;

★ réforme de la fiscalité municipale ;

★ poursuite de la réforme électorale ;

★ dépôt d'un document sur l'option souveraineté-association.

### Relations entre la France et le Québec.

— M. Raymond BARRE a reçu M. René LEVESQUE à un dîner privé lors du récent séjour à Paris. M. LEVESQUE, nouvellement marié avec Mlle Corinne COTE effectuait son voyage de noces en France.

— M. Jacques CHIRAC s'est rendu au Québec au début du mois de mai :

il a été élu président de l'association des maires de grandes villes francophones dont il avait été l'initiateur. Il a eu des entretiens avec le Premier Ministre du Québec.

— M. Jacques LEGENDRE, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre du Travail et de la Participation (Formation Professionnelle) a effectué une visite officielle au Québec du 2 au 7 mai.

### Conférence des ministres de l'Education des pays d'expression française.

M. Jacques-Yvan MORIN, vice-premier ministre et ministre de l'Education du Québec a été élu à la présidence de cette assemblée dont la 32<sup>e</sup> session s'est tenue du 25 au 27 avril à Québec.

### « Prends ton pays en main ».

Tel sera le thème du prochain congrès du Mouvement National des Québécois (M.N.Q.) qui se déroulera au début de Juin à Rouy. Le M.N.Q. qui regroupe l'ensemble des sociétés Saint-Jean-Baptiste et des sociétés nationales des Québécois (150.000 membres affiliés) entend donner le départ de la phase décisive de l'action pré-référendaire et contribuer à la mise sur pied d'une organisation PRO-QUEBEC. Le président du M.N.Q., M. Claude Rochon, a annoncé qu'une centaine de délégués du Mouvement assisteront, fin août, à la 5<sup>e</sup> conférence des communautés ethniques de langue française qui se tiendra à Delémont, la capitale de la République et Canton du Jura.

Michel FICHET

### 7<sup>ème</sup> Festival de Marthon :

#### 1<sup>er</sup> Festival Franco-Québécois

L'Association Art et Chansons différentes, organise, du 30 juin au 16 juillet à Marthon (20 km d'Angoulême), le 1<sup>er</sup> Festival Franco-Québécois de Chanson et de Musique Populaire.

Ce festival, destiné à faire connaître la nouvelle chanson québécoise, offrira chaque jour un spectacle principal sous forme de confrontations amicales entre artistes français et québécois de même tendance, ainsi que des animations, des expositions, et une Boite à chanson qui fonctionnera après les spectacles.

Aux côtés de Léo Ferré, Claude Nougaro, le groupe Téléphone ou Ray Charles, vous pourrez applaudir Louise Forestier, Robert Charlebois, Michel Rivard ou Diane Dufresne.

Prix des spectacles : 25 et 30 F.

Animations et Boite à chanson : gratuites.

Carte d'adhérent : 20 F., donnant droit à 5 F. de réduction par spectacle.

Location et renseignements à Art et Chansons différentes, Ap. 21, I. P. 2 avenue de Latre de Tassigny, 16000 ANGOULÊME, tél. : (45) 92 51 69.

#### AVIS :

Les dates des vols nolisés ont été un peu modifiées et... hélas... les prix un peu augmentés.

Nous consulter, au siège national.



# LA SOLIDARITE

## COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

925, chemin Saint-Louis, QUEBEC 20, rue Bachaumont, 75002 PARIS

# L'Université LAVAL de Québec a 127 ans

Le 8 décembre 1852, à Londres, la reine Victoria signait la Charte créant l'Université Laval (du nom de Mgr François de Montmorency-Laval, premier évêque du Canada et qui, dès 1663, fonda le Séminaire de Québec).

Première université française en Amérique du Nord et quatrième plus ancienne (après Lima, Mexico et Harvard), l'Université Laval a toujours été et continue d'être le phare et, en quelque sorte, le fer de lance du fait français dans le Nouveau-Monde.

Histoire parfois difficile, parfois sereine, mais toujours passionnante que celle de ces 127 années qui menèrent du « quartier latin », niché au cœur du Vieux Québec, au moderne campus de Ste-Foy, dans la proche banlieue, les professeurs et étudiants de cette institution de haut savoir.

C'est après de longues réflexions et hésitations que les « Messieurs du Séminaire de Québec » acceptèrent de prendre en charge cette université.

Hésitations, parce que les responsables du Séminaire n'étaient pas sûrs que « le bien de la religion et de leur Maison demandât que le Séminaire devint cette université ». Mais compte tenu des inquiétudes manifestées par les évêques et les nationalistes d'alors, devant l'attrait exercé sur les meilleurs éléments étudiants francophones par l'Université Mc Gill, anglaise et protestante, et cédant aux pressions réitérées de l'évêque de Montréal et de l'archevêque de Québec, le Séminaire finit par capituler.

La toute nouvelle administration universitaire s'installe donc dans le pavillon exigu reliant le Séminaire au Palais épiscopal... déjà des problèmes d'espaces ! Comme souvent dans toute entreprise nouvelle, c'est par la pierre qu'il faut commencer. Et rapidement s'érigent les premiers bâtiments qui abriteront, cent ans durant, l'essentiel des activités de l'Université Laval. Construction aussi, du pensionnat, indispensable complément de l'université à une époque où l'on devait mettre l'âme des jeunes gens à l'abri des dangereuses sollicitations du monde. Le règlement est sévère et outre l'obligatoire messe quotidienne, tout le monde doit être rentré au bercail dès sept heures et demi du soir.

La première faculté installée fut, dès 1853, la Faculté de médecine, puis celles de droit et de théologie, ainsi que la Faculté des arts regroupant toutes les disciplines non enseignées dans l'une ou l'autre des trois précédentes.

Des débuts modestes, mais une progression constante. De 1852 à 1876, l'Université recevra 1440 étudiants et décernera 654 diplômes, soit 490 baccalauréats, 112 licences et 52 doctorats.

Puis, au cours du dernier quart du dix-neuvième siècle, après qu'en 1876 l'Université Laval ait été créée, à Montréal, une succursale qui deviendra en 1920, l'Université de Montréal, c'est le développement rapide des disciplines scientifiques et de leurs applications. L'Université est intimement liée à la première expérience du téléphone à Québec, en 1877, puis à l'utilisation du gaz et de l'électricité comme moyen d'éclairage, forces motrices et toutes autres innovations du genre.

Après de brillantes fêtes célébrant, en 1902, son premier demi-siècle, l'Université connaîtra, jusqu'en 1920, une période presque sans histoire, sinon celle de certaines difficultés financières, qu'une souscription publique, sans lendemain, n'aidera que temporairement. Mais le Séminaire peut tenir le coup, grâce surtout, aux produits de l'exploitation de son vaste domaine forestier qui s'étendait alors jusqu'à Baie-Saint-Paul.

Au cours de cette époque, l'École d'arpentage et l'École forestière sont réunies en 1919. Elles constitueront, en 1945, la faculté d'arpentage et de génie forestier.

En 1920, souscription de « l'Aide à Laval » qui permet une belle récolte de deux millions de dollars et aide grandement à la création de l'École normale supérieure et à la fondation de l'École de chimie. De la première naîtra, en 1936, la Faculté des lettres, de la seconde, en 1937, sortira la Faculté des sciences qui deviendra la faculté la plus importante de l'Université.

Parallèlement, est fondée, en 1922, l'École de musique, alors que l'Académie commerciale des Frères des écoles chrétiennes sera affiliée en 1931, pour devenir, sept ans plus tard, l'École de commerce. La Faculté de philosophie, issue de l'École du même nom, voyait le jour en 1935, alors qu'issue de cette même école, l'École des sciences sociales devenait à son tour Faculté en 1943. Enfin, en 1940, l'École d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, affiliée dès 1912, prenait, également, rang de faculté.

Période de croissance marquée, mais aussi, au fil des années, d'éparpillement dans tous les coins de la ville.



PHOTO 1 — Bas de vignette

*Les anciens bâtiments de l'Université Laval, situés au cœur de la vieille ville de Québec, à la pointe du Cap Diamant, sont aujourd'hui intégrés dans l'ensemble du Petit Séminaire de Québec.*

*(Photo Gérard ROGER - SAV)*

Aussi, dès 1941, un grand projet se dessine, celui de regrouper en un vaste « campus à l'américaine » toutes ses entités dispersées. L'idée fait son chemin et en 1948 est organisée « La grande collecte » qui permettra de « ramasser » près de onze millions de dollars. Les terrains achetés dans la campagne boisée de Ste-Foy verront s'ériger, alors, les divers pavillons qui composent le campus actuel. Le Pavillon de foresterie et de géodésie fut, au coût de deux millions de dollars, le premier de la série et, successivement, les autres suivirent jusqu'à maintenant.

Avec les années 60 débute cette « révolution tranquille » qui verra l'ensemble de la société québécoise se transformer presque radicalement.

Pour l'Université, cela veut dire : explosion de la population étudiante due au progrès de la démocratisation de l'enseignement et à l'accroissement démographique ; cela se traduit par une prise en charge croissante des dépenses universitaires par l'état québécois.

Sur un plan plus interne, c'est aussi une sécularisation de l'Université qui se manifestera par une progressive séparation à l'amiable d'avec le Séminaire de Québec et par la montée de ce que l'on pourrait appeler « le pouvoir laïque » à l'Université.

C'est, enfin, une période de vastes réformes visant à assurer une meilleure intégration des facultés, une démocratisation des structures, un nouveau règlement des études mieux adapté aux besoins.

Duelques chiffres : en 1963, la population étudiante est de 6.700 ; en 1968, elle passe à 12.000, aujourd'hui elle dépasse les 22.000.

Parallèlement, la subvention gouvernementale qui était de un million huit cent mille dollars en 1959, représentant quarante-deux pour cent des revenus de l'Université, était, pour l'année 1975-76, de près de soixante-dix sept millions de dollars, soit soixante-cinq pour cent des revenus.

En avril 1967, conscient d'un besoin de démocratisation et de participation, que la contestation étudiante ne fera que confirmer, le Conseil de l'Université met sur pied un Comité de développement et de planification de l'enseignement et de la recherche qui déposera son rapport en 1968. Ce rapport propose 55 recommandations touchant à peu près à tous les aspects de l'enseignement et de la recherche.

Sans être forcément, maintenant, toutes dépassées, certaines de ces réformes d'hier commencent à avoir fait leur temps et il convient de repenser la place, le rôle, le fonctionnement et... l'avenir de l'Université.

C'est à cet effet que l'Université récemment a créé une commission chargée précisément de réfléchir à cet avenir. De plus en plus, dans cette société en évolution constante et accélérée, les problèmes auxquels l'Université a à faire face se précisent, qu'il s'agisse aussi bien des débouchés sur le marché du travail pour nos étudiants, du contingentement de certains programmes et de la qualité de l'enseignement et de la recherche, que d'orientations nouvelles, telles que l'éducation permanente ou la coopération avec les pays en voie de développement.

**Michel Chauveau**  
Université Laval

## L'Université LAVAL aujourd'hui

L'Université Laval d'aujourd'hui, c'est : la Faculté des arts, regroupant l'enseignement des arts visuels, de la musique et du journalisme ; la Faculté des lettres ; la Faculté des sciences de l'éducation ; la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation ; l'École d'architecture ; la Faculté de foresterie et géodésie ; la Faculté des sciences et de génie ; la Faculté des sciences de l'administration ; la Faculté de droit ; la Faculté de philosophie ; la Faculté des sciences sociales, regroupant les départements d'anthropologie, de sociologie, d'économie et de sciences politiques et à laquelle est rattachée l'École de psychologie ; la Faculté de médecine et le secteur des sciences de la santé : médecine dentaire, pharmacie, diététique, réadaptation et sciences infirmières ; la Faculté de théologie.

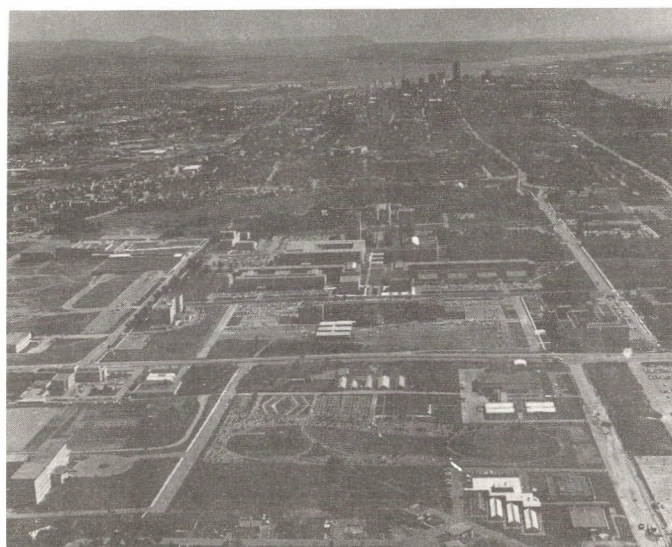


PHOTO 2 — Bas de vignette

*Le campus de Sainte-Foy, où l'Université Laval s'est installée entre 1950 et 1970, occupe 200 hectares entourés de quartiers urbains récents en raison de l'extension de l'agglomération vers l'Ouest.*

*(Photo Gérard ROGER - SAV)*

S'y ajoutent plusieurs importants centres de recherche : CENTREAU (Centre de recherche sur l'eau), CEN (Centre d'études nordiques), CIRB (Centre international de recherche sur le bilinguisme), CRN (Centre de recherche en nutrition), CRAM (Centre de recherche sur les atomes et les molécules), ISSH (Institut supérieur des sciences humaines), CRAD (Centre de recherche en aménagement et développement), CRSR (Centre de recherche en sociologie religieuse), CQRI (Centre québécois des relations internationales).

Plus de 22.000 étudiants réguliers et quelques milliers suivent les cours de l'Extension de l'enseignement ; 1.500 professeurs et plus de 1.000 chargés d'enseignement, près de 2.500 membres du personnel dit non enseignant (professionnels, techniciens, personnel de bureau, etc.). Résidences pour étudiants (plus de 2.000 chambres), complexe sportif (Pavillon de l'éducation physique et des sports) extrêmement complet et moderne, Bibliothèque de premier plan, multiples activités d'ordre socio-culturel...

C'est aussi un Conseil de l'Université représentatif des divers groupes de la communauté universitaire et de la société québécoise ; c'est un recteur élu et des commissions et comités à caractère participatif.

L'Université Laval, c'est, dans le milieu québécois, une référence en même temps qu'une caution ; et un élément moteur majeur de l'économie régionale par les emplois qu'elle procure et les services qu'elle rend à la société.

Elle connaît également une place éminente dans le concert des institutions d'enseignement supérieur par son rayonnement international.

Les immobilisations de l'Université frôlent les deux cents millions de dollars tandis que son budget de fonctionnement actuel avoisine les cent cinquante millions.

## Ce que nous sommes...

A l'occasion d'un colloque sur la francophonie organisé à Paris les 6 et 7 décembre dernier par l'A.F.A.L. (Association Francophone d'Accueil et de Liaison), notre Vice-Président Trésorier M. BLOCISZEWSKI a fait état des résultats d'une enquête menée d'après nos fichiers sur le sexe, les activités professionnelles et l'âge de nos adhérents.

Ceux-ci, au nombre de 2.700, se partagent entre 56% d'hommes et 44% de femmes qui peuvent être classés au point de vue de leur profession en 10% de cadres supérieurs et de professions libérales, 12% de cadres moyens et techniciens, 15% d'enseignants, 10% d'employés de bureau et de commerce, 5% d'industriels, d'artisans et de commerçants, 2% d'agriculteurs, 2% d'ouvriers, 16% d'ouvriers.

En outre 10% de nos adhérents ont déclaré être sans profession et 18% de nos amis n'ont pas indiqué leur occupation professionnelle sur leur bulletin d'adhésion.

Quant aux catégories d'âges : 12% des adhérents de France-Québec ont moins de 20 ans, 30% de 20 à 29 ans, 20% de 30 à 39 ans, 16% de 40 à 49 ans et 22% ont plus de 50 ans.

Quelques constatations : France-Québec est largement féminisée. Il est rare, en effet, que des associations analogues à la nôtre comportent un pourcentage de femmes aussi important.

Par rapport aux catégories socio-professionnelles de l'I.N.S.E.E., on note une sur-représentation des cadres supérieurs, des enseignants, des étudiants et malheureusement une nette sous-représentation des agriculteurs et des ouvriers.

Enfin, France-Québec est une association « jeune », puisque 78% de nos adhérents ont moins de 50 ans.

## E C O N O M I E

### OPÉRATION SAMUEL DE CHAMPLAIN

*A l'occasion de contact pris au Québec, l'été dernier, notamment par l'intermédiaire de France-Québec, la Chambre Régionale de Commerce Limousin-Poitou-Charentes a lancé l'opération Samuel de CHAMPLAIN : développement des échanges avec le continent Nord Américain.*

*Le bureau de la Chambre de Commerce de La Rochelle a effectué un voyage en octobre et du 26 mai au 3 juin un groupe d'industriels de la région se rendra au Québec pour rencontrer des partenaires québécois.*

*Le Secrétaire Général de la CRCI, M. D. DEMARTIAL a déclaré à ce sujet : « On trouve au Québec un tissu de PMI qui est susceptible d'entretenir des relations humaines puis commerciales et financières extrêmement poussées avec les PMI de notre région ».*



11/Esbonne-Québec  
a/s M. Robert Gatellier  
30, rue Pascal  
91700 Ste-Geneviève-des-Bois  
tél : 015.47.78

12/Flandres-Québec  
Pdt Marcel Merlen  
Hôtel de Ville  
59240 Dunkerque  
tél : 65.98.00 poste 224

13/Forez-Québec  
a/s M. Jean-Claude Raffy  
«Les Aravis» Le Plat Haut  
42390 Villars  
tél : (77) 74.03.10

14/Gâtinais-Québec  
a/s M. Boytard  
Syndicat d'Initiative  
Mairie de Montargis  
45200 Montargis  
tél : (38) 85.05.94

15/Grand-Quévilly-Québec  
a/s M. Jean Hollande  
Mairie du Grand-Quévilly  
76120 Grand-Quévilly  
tél : (35) 63.81.23

16/Guadeloupe-Québec  
a/s M. Claude Camicas  
17, allée Bologne Ducharmoy  
97120 St-Claude

17/Jura-Québec  
5, rue Mathi  
Montmorot  
39000 LONS LE SAULNIER  
tél : (84) 47.13.84

18/Limousin-Québec  
a/s Mme Lucy Bourret  
Mazaudon  
87240 Ambazac  
tél : (55) 39.62.79

19/Lyon-Québec  
M.A.C.L.Y.  
23, rue Tramassac  
69005 Lyon  
tél : (78) 37.03.44

20/Maine-Québec  
a/s M. Alain Cadel  
54, rue Victor Hugo  
72000 Le Mans

21/Rouen-Québec  
Mme Béghin  
B.P. 1092  
76000 Rouen

22/St-Malo-Québec  
a/s M. Daniel Rota  
6, rue St-Vincent  
35400 St-Malo  
tél : (99) 40.89.81

23/Val-de-Marne-Québec  
M. Barda  
80, rue d'Arcueil  
94250 Gentilly  
tél 588.33.13

1/Alpes-Québec  
(Dauphiné)  
a/s M. Jean Tournon  
5, rue Madeleine  
38000 Grenoble  
tél : (76) 42.72.76

2/Alpes-Léman-Québec  
a/s M. Jean-Michel Hercourt  
1, av. Jules Ferry  
74100 Annemasse  
tél : (50) 38.45.76

3/Armorique-Québec  
a/s M. Jean Montaufray  
Place de l'église  
56110 Gourin  
tél : (97) 23.43.23

4/Béarn-Québec  
a/s J.M. Devito  
51, av. Philippon  
64000 Pau  
tél : (69) 02.66.11

5/Bourgogne-Québec  
a/s M. Michel Labori  
Le Hameau-sous-la-forêt  
Brion - 71190 Etang s/Arroux  
tél : (85) 82.20.82

6/Brive-Québec  
a/s M. Alain Le Floch  
Impasse Emile-Magne  
19300 Brive  
tél : (55) 87.50.14

7/Brouage-Québec  
a/s Mme Michèle Olivet  
RD n° 3 Hiers-Brouage  
17320 Marennes  
tél : (46) 85.10.04

8/Calvados-Québec  
A.S. Hervé Bernard  
B.P. 235  
14005 Caen Cédex  
tél : (30) 81.42.83

9/Chatelleraut-Québec  
M. Jean Barreau  
6, allée des Rivages  
86100 Chatelleraut

10/Côte d'Azur-Québec  
Mme Thirion-Hermann  
Pacanaglia  
Grande Corniche  
06360 EZE Bord de Mer

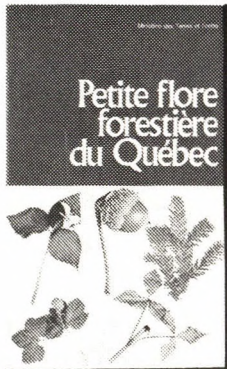


# LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

29 - 31, quai Voltaire - 75340 Paris cedex 07  
165, rue Garibaldi - 69401 Lyon cedex 03

DIFFUSE EN FRANCE

## LES PUBLICATIONS DU GOUVERNEMENT QUEBECOIS



25 F

Après  
**PÉTITE FLORE FORESTIÈRE DU QUÉBEC**  
et  
**PLANTES SAUVAGES PRINTANIÈRES**



LE GROUPE FLEURBEC PRESENTE



25 F



**PLANTES SAUVAGES  
DES VILLES  
ET DES CHAMPS**

*édition couleur, 273 pages -  
1978 ..... 36 F*

Des petits livres qui permettent une identification rapide des plantes, la connaissance de leur moment de floraison, de leur habitat, de leur folklore et de leur utilisation médicinales et culinaires.